
MUNICIPALITÉ DE LONGUE-RIVE

Longue-Rive, le 7 octobre 2002.

Objet : projet d'accès à l'île René-Levasseur

Madame la présidente,

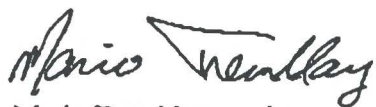
La municipalité de Longue-Rive souhaite faire part de sa position en regard au projet d'accès à l'île René-Levasseur par Kruger. Notre municipalité se préoccupe du projet puisque Kruger opère une scierie, la Scierie Jacques-Beaulieu, sur notre territoire.

La présence de Kruger pour une municipalité de 1350 personnes a un impact majeur. Dès l'acquisition de la scierie en 1997, Kruger a investi massivement pour moderniser l'usine et ainsi assurer sa présence à long terme. Au total, Kruger a investi 29,4 millions \$ dans notre localité, une belle marque de confiance envers ses employés et la municipalité. Aujourd'hui la scierie emploie quelque 70 personnes en usine et plusieurs autres trouvent un emploi en forêt ou sur le transport du bois. De plus, l'achat de biens et services par Kruger permet des retombées économiques pour plusieurs commerçants locaux.

Le projet d'accès à l'île René-Levasseur est d'une importance capitale pour Kruger, et par conséquent pour notre municipalité, parce qu'il représente l'accès à 35% de la ressource de l'aire commune 093-20. Il est évident que soustraire ce volume mettrait en péril l'ensemble des opérations de Kruger sur la Côte-Nord. Le projet présente somme toute très peu d'impact et se réalise dans un environnement déjà perturbé par la mise en eau à la fin des années 60 du réservoir Manicouagan. Soucieux de développer en harmonie avec les utilisateurs du territoire, le projet de Kruger prend en compte les préoccupations de tous.

Depuis sa venue, Kruger est un citoyen corporatif exemplaire, présent et impliqué dans la communauté. Sa concertation avec le milieu et sa contribution à la nouvelle politique d'aires protégées sont preuves de l'importance qu'elle attribue aux préoccupations locales et régionales.

Pour toutes ces raisons, la municipalité de Longue-Rive souhaite la réalisation du projet d'accès à l'île René-Levasseur tel que présenté par Kruger - Scierie Manic. Ce projet est primordial pour le maintien des activités de l'entreprise et pour le bien de notre économie locale.



Mario Tremblay, maire
Longue-Rive